

VIVRE À *Marck*

Votre magazine municipal

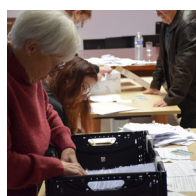
HIVER 2026  60

UNE DÉLINQUANCE AU PLUS BAS À MARCK
CE QUI EST FAIT POUR VOTRE SÉCURITÉ

PAGES 8 À 9



À DÉCOUVRIR DANS CE MAGAZINE



Plus de 2 000 bons
d'achats de Noël
distribués par le
CCAS

page 7

Retour en images
sur la cérémonie des
vœux de la ville de
Marck

page 10-11



On fait le point sur
les travaux de fin
2025 et ceux en
cours en 2026

pages 16

Retrouvez la ville de Marck    www.ville-marck.fr

 VILLE DE
MARCK

SOMMAIRE



4-5 ÇA S'EST PASSÉ À MARCK

Revivez les meilleurs moments de l'automne.



7 CCAS

Plus de 2000 bons d'achats distribués pour les aînés marckois.

8-9 CE QUI EST FAIT POUR VOTRE SÉCURITÉ



10-11 VOEUX 2026

Retour en images sur la cérémonie des vœux de la ville qui a rassemblé près de 1000 personnes !



17 LES TRAVAUX EN COURS EN 2026



18 POINT SUR LES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX



14-15

Retour en images sur la cérémonie des vœux de la ville qui a rassemblé près de 1000 personnes !



20 AGENDA

22 TRIBUNES POLITIQUES

Directeur de la publication : Corinne Noël, Maire de Marck | Rédaction et photos : Service communication - Adrien Boussemart, Aurore Cronie, Chloé Thomas | Conception : Happy Day | 60^{ème} bulletin municipal - hiver 2026



Corinne Noël

Maire de Marck
Vice-présidente de
Grand Calais Terres & Mers

Chères Marckoises, Chers Marckois,

Pour commencer, je souhaite profiter de cet éditorial pour adresser mes meilleurs vœux pour l'année 2026 à celles et ceux que je n'ai pas encore eu l'occasion de rencontrer. Que cette nouvelle année vous apporte bonheur, santé, épanouissement personnel et professionnel, ainsi que de précieux moments partagés avec vos proches. La fin de l'année 2025 a, comme chaque année, été marquée par un Noël féérique et animé sur notre commune, avec de nombreuses festivités qui ont su ravir petits et grands. Fidèles à une tradition désormais bien ancrée, les aînés marckois ont également bénéficié d'un soutien financier grâce à la distribution de bons d'achat à l'approche des fêtes de fin d'année.

Nous avons aussi célébré ensemble l'arrivée de la nouvelle année lors de la cérémonie des vœux, un moment convivial et chaleureux qui fut l'occasion de mettre à l'honneur notre belle ville de Marck, où l'on sent si bien. Une qualité de vie récemment reconnue, puisque notre commune vient d'être classée deuxième parmi les villes où il fait bon vivre dans le Pas-de-Calais.

L'hiver a également été rythmé par de nombreux travaux de rénovation et d'amélioration à travers la commune. Le remplacement de l'éclairage public en LED se poursuit, contribuant à la fois à des économies d'énergie et à un meilleur cadre de vie. Les jardinières du rond-point du Moulin ont été remplacées, le chantier du parking du terrain de football du Fort-Vert a débuté, et la commune s'est dotée d'une nouvelle balayeuse afin de renforcer la propreté de l'espace public.

Au fil des pages de ce nouveau numéro de Vivre à Marck, vous pourrez revenir sur l'avancée du chantier du futur Carrefour Market, découvrir les actions menées par la police municipale, suivre les sorties communales, prendre connaissance des prochains rendez-vous avec vos élus, et faire le point sur le déploiement du Plan Squares, au service de l'amélioration de votre cadre de vie. Ce magazine vous permettra également de suivre les travaux en cours et ceux programmés dans les prochains mois, notamment le lancement de la réhabilitation du bois de la Ferme des Aigrettes.

Contexte électoral oblige, il ne m'est pas possible d'évoquer de nouveaux projets. Toutefois, comme c'est le cas depuis de nombreuses années, soyez assurés que 2026 sera une année dynamique, rythmée et riche pour notre commune.

*Au plaisir de vous croiser prochainement,
dans les rues de Marck ou lors de nos événements !*

ÇA S'EST PASSÉ À MARCK

Événements

Une fin d'année festive **POUR TOUS LES MARCKOIS**

La fin de l'année 2025 a été particulièrement riche en événements. Fidèle à son engagement depuis 2014, la municipalité a une nouvelle fois proposé une programmation culturelle et festive, à la fois variée et dynamique. L'année 2025 n'a pas fait exception.



Le 20 septembre, malgré une météo incertaine, le public s'est rendu à la Fête des Islandais pour le **traditionnel repas moules-frites**, la première édition du concours d'imitation des cris d'oiseaux migrateurs et les DJ sets de DJ Carma et BLS Animations. Le feu d'artifice final a illuminé le ciel et ravi petits et grands.



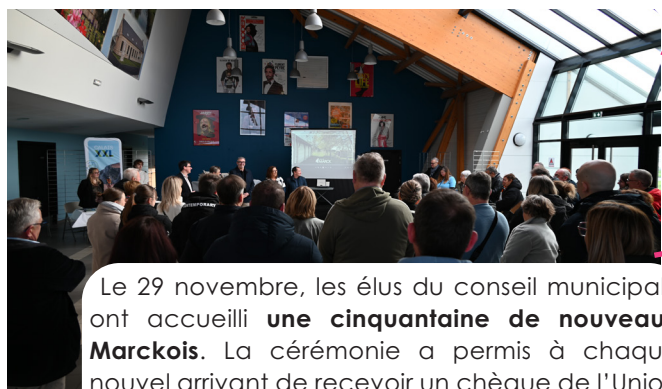
Le 17 octobre, les comédiens de la pièce de théâtre "**Aime-moi si tu peux**" ont conquis le public du complexe Hubert Seban en enchaînant les quiproquos, les jeux de mots et les situations rocambolesques autour du destin d'Hervé Pauchard. Une pièce qui a ravi les spectateurs..



Le 5 novembre, plus de 150 Marckois se sont retrouvés pour danser au son entraînant du duo **Tony et Isabelle**. Le complexe Hubert Seban a vibré dans une atmosphère chaleureuse et conviviale. La municipalité a offert à chacun une boisson, un café et une part de tarte.



Le 16 novembre, plus de 400 spectateurs ont applaudi l'**humoriste Laurent Baffie** au complexe Hubert Seban. Figure emblématique du PAF et ancien compère de Thierry Ardisson, il a présenté son spectacle « *Laurent Baffie se pose des questions* ».



Le 29 novembre, les élus du conseil municipal ont accueilli **une cinquantaine de nouveaux Marckois**. La cérémonie a permis à chaque nouvel arrivant de recevoir un chèque de l'Union des commerçants et artisans marckois (UCAM), à utiliser chez les commerçants partenaires, et des goodies. Ils sont repartis avec un maximum d'informations sur la ville de Marck.



Le 11 novembre, élus, anciens combattants, associations patriotiques, écoliers, pompiers et habitants se sont rassemblés devant les monuments aux morts des Hemmes, puis de Marck centre, pour **rendre hommage à celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France**.



Le 5 décembre, plus de 700 enfants marckois, accompagnés de leurs parents, se sont retrouvés place de l'Europe pour accueillir **Saint-Nicolas**. Une rencontre chaleureuse durant laquelle les enfants ont reçu des friandises et immortalisé l'instant par une photo, avant d'assister au **lancement officiel des illuminations de Noël**.



Les 6 et 7 décembre, le complexe des Dryades a accueilli le **Marché de Noël**, organisé par l'**Union des commerçants marckois** en partenariat avec la Ville. Des dizaines d'artisans étaient présents, permettant à des milliers de visiteurs de préparer leurs achats de fêtes dans une ambiance conviviale.



Le 14 décembre, près de **1 000 enfants marckois** ont participé à l'**Arbre de Noël** de la municipalité et ont assisté au spectacle "**Les Lutins Farceurs**". La mise en scène et les performances des artistes ont enchanté le jeune public. Moment très attendu, la rencontre avec le Père Noël a permis à chacun de repartir avec des friandises.



Le 5 décembre, élus municipaux, anciens combattants, représentants des associations patriotiques, sapeurs-pompiers et habitants se sont réunis devant la stèle de la place de l'Europe afin de **rendre hommage aux hommes, aux femmes et aux enfants morts pour la France lors de la guerre d'Algérie**, ainsi que des combats menés au Maroc et en Tunisie.



Rendez-vous incontournable chaque année, **les Thibautins** ont une nouvelle fois rencontré un franc succès. Le 30 janvier, la troupe a présenté une réadaptation du "**Père Noël est une ordure**" au complexe Hubert-Seban. Plus de 270 spectateurs étaient réunis pour applaudir les comédiens.

FOCUS SUR

Marck, 2^{ème} ville où il fait bon vivre dans le département !

Bonne nouvelle pour les Marckois(es) ! La start-up "Ville de rêve" vient de publier son palmarès 2026 des villes et villages où il fait le mieux vivre, et Marck décroche une magnifique 2^{ème} place dans le classement des villes de - de 50 000 habitants du Pas-de-Calais.

Marck, une ville où il fait bon vivre. C'est le constat affiché par la start-up "Ville de Rêve", qui chaque année fait un classement des villes françaises où il fait bon vivre. Dans le palmarès 2026, **Marck se hisse à la 2^{ème} place des petites villes et bourgs du Pas-de-Calais**, avec un score global de 75/100 juste derrière Le Touquet.

Sur quelles données repose ce classement ?

La start-up "Ville de rêve" s'appuie sur l'analyse de 900 sources de données issues notamment de l'Insee, de Géorisques, des observatoires des finances publiques, des ministères ou encore de Météo-France. **Ces données permettent d'établir 19 scores thématiques couvrant les grands aspects du quotidien**, tels que la qualité de vie, la sécurité, la santé, les transports, le coût de la vie, l'environnement, l'éducation, le dynamisme

économique ou encore les loisirs. **Pourquoi Marck se distingue-t-elle dans le Pas-de-Calais ?** Ce très bon résultat vient confirmer les atouts de Marck : un cadre de vie agréable et sécurisé, des services de proximité accessibles, 65 associations actives, etc. Sans compter les nombreux événements organisés tout au long de l'année

et les projets en cours. Pour la start-up, Marck se distingue par rapport aux autres ville françaises par **son accessibilité et son offre de transport, la sécurité, le coût de la vie, les risques naturels** et technologiques, l'offre sportive et le climat en 2050.



Budget participatif 2025 : c'est à vous de voter !



Le budget participatif 2024 sera consacré au tiers-lieu pédagogique et écologique à la Ferme des Aigrettes

Comme chaque année depuis 2016, la ville de Marck invite ses habitants à **devenir acteurs de la vie communale grâce au budget participatif**. En 2025, la municipalité consacre 20 000 € pour financer un ou plusieurs projets proposés directement par les Marckois. Plusieurs projets ont été transmis par mail et deux projets ont été sélectionnés par les services :

1. l'installation de garages ou d'abris extérieurs sécurisés pour motos et scooters au sein de la résidence Schweitzer.
2. Une aire de jeux aux Hemmes de Marck
3. L'implantation de sas vélo aux abords des feux tricolores de la commune.

C'est maintenant à vous de voter en ligne via le site internet de la ville ou via le QR Code. Mi-février, **les internautes ont aussi incités à choisir leur projet préféré**. Le projet gagnant sera connu au printemps. Les projets reçus ont été analysés notamment pour évaluer leur faisabilité et leurs coûts. En scannant le QR Code ci-dessous, **vous accéderez à un formulaire en ligne** où vous devrez inscrire votre nom, votre prénom, votre adresse postale afin de s'assurer que l'ensemble des votants vivent à Marck.



Scannez ici pour voter !

Un repas de Noël du CCAS festif **POUR NOS AÎNÉS**

Chaque année, les repas dansants proposés par le CCAS remportent un vif succès. Une fois encore, de nombreux seniors ont mangé et dansé toute l'après-midi.

Favoriser le bien-être des aînés et renforcer le lien social : tel est l'objectif du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), qui, avec l'appui de la municipalité, organise chaque année quatre repas festifs. En décembre dernier, **plus de 200 personnes ont partagé le traditionnel repas de Noël** au complexe Hubert Seban, animé par Patrick Declémy.

Réunis dans une ambiance chaleureuse et conviviale, habitants, élus et amis ont apprécié un moment de partage et de bonne humeur. Le prochain rendez-vous est d'ores et déjà programmé **le mercredi 18 mars à 12h, à l'occasion du repas de Printemps** organisé par le CCAS.



**Repas de Printemps du CCAS le mercredi 18 mars à 12h.
Repas de la Ducasse le mercredi 17 juin à 12h.**

Plus de **2 000 BONS D'ACHATS** distribués par le CCAS

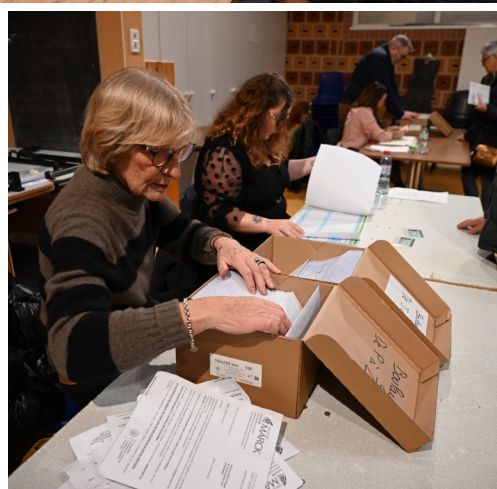
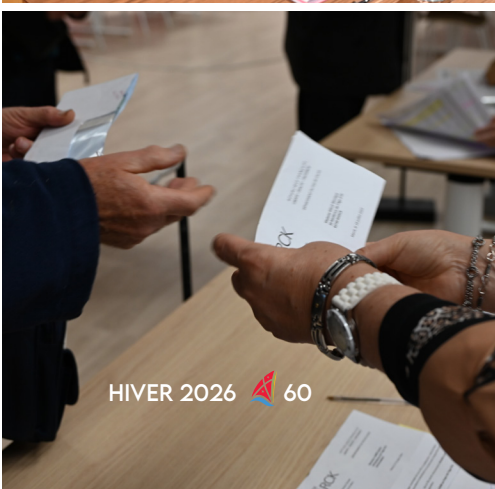


Début décembre, les élus du conseil municipal et les membres du CCAS ont procédé à la distribution des bons d'achat de Noël destinés aux Marchois âgés de 65 ans et plus. Plus de **2 000 carnets, d'une valeur de 40 € chacun**, ont ainsi été remis aux aînés dans plusieurs lieux de la commune : le Foyer de l'Âge d'Or, la Maison des Islandais, l'ancienne école du Fort-Vert, la Maison de quartier Patrick Boulay et le complexe Hubert Seban.

Au total, ce sont **80 000 €** qui sont **directement injectés dans les commerces marchois**, contribuant activement au dynamisme de l'économie locale.

Des bons distribués depuis 2020

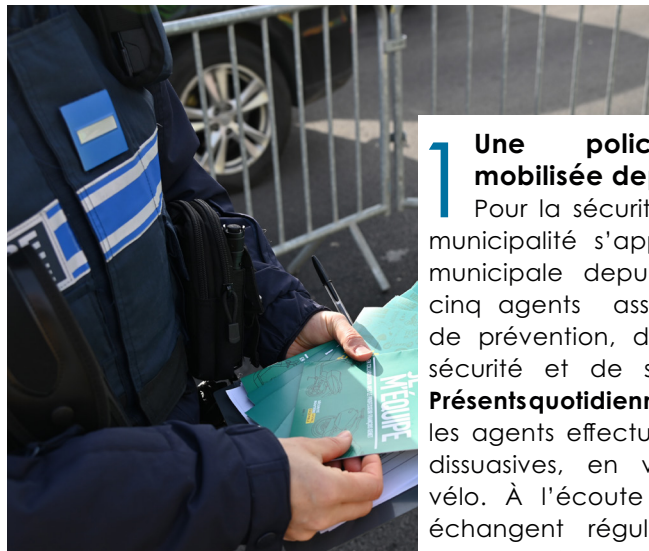
Mise en place à la suite de la crise sanitaire, et reconduite après un large sondage auprès des bénéficiaires de cette initiative du CCAS, la transformation des traditionnels colis de Noël en bons d'achat poursuit un double objectif : soutenir le pouvoir d'achat des aînés tout en favorisant les commerçants Marchois.



DOSSIER - SÉCURITÉ

Comment votre sécurité est-elle assurée ?

La sécurité des habitants est une priorité de la municipalité. Police municipale, vidéoprotection, radar pédagogique et coopération avec les services de l'État : on fait le point sur les actions menées au quotidien pour votre sécurité.



1 Une police municipale mobilisée depuis 2015

Pour la sécurité des Marckois, la municipalité s'appuie sur la police municipale depuis 2015. Au total, cinq agents assurent des missions de prévention, de surveillance, de sécurité et de salubrité publique. **Présents quotidiennement sur le terrain**, les agents effectuent des patrouilles dissuasives, en voiture comme à vélo. À l'écoute des habitants, ils échangent régulièrement afin de recueillir informations et témoignages utiles à leurs interventions. Ils veillent également à la sécurisation des abords des écoles et de la voie publique.



2 Pensez aux opérations Tranquillités Vacances

Depuis plusieurs années, la municipalité propose l'Opération Tranquillité Vacances pour sécuriser les logements en l'absence de leurs occupants. Après une inscription en ligne, la police municipale effectue des patrouilles régulières aux abords des habitations concernées. Les personnes inscrites sont informées par mail en cas d'anomalie, ou simplement pour confirmer qu'aucun fait inhabituel n'a été constaté, afin de partir l'esprit léger. **En 2025, 156 habitations ont ainsi été surveillées.**



3 Des contrôles radar réguliers avec la police nationale

Grâce à une collaboration efficace avec la police nationale, la police municipale parvient à limiter la délinquance. Ils peuvent également venir en aide à leurs homologues du commissariat de Calais pour leur permettre de résoudre des enquêtes. Chaque année, ils réalisent près de **300 contrôles routiers, conjointement avec la police nationale.**

4 Un radar pédagogique comme nouvel outil

Fin 2025, la ville de Marck a investi dans un radar pédagogique afin répondre aux préoccupations des habitants et collecter des données précieuses. Ces derniers mois, il a été déplacé rue du Stade, avenue du Général-de-Gaulle, avenues de Calais et François Mitterrand. Résultats, seuls 0.87% des automobilistes et motards dépassent d'au moins 10 km/h la limitation de vitesse. Moins d'1% de chauffards que la municipalité va tout faire pour sanctionner.



Une barrière anti-passeurs aux Hemmes

À l'été 2025, à la demande de la préfecture du Pas-de-Calais, une barrière anti-passeurs, financée intégralement par des fonds britanniques, a été installée aux Hemmes-de-Marck au niveau de la Rampe Paul. Un dispositif qui, chiffres à l'appui, a fait diminuer le nombre de tentatives de traversées de la Manche par cette plage. **Depuis son installation, selon la préfecture du Pas-de-Calais, les tentatives ont reculé de 95 %.**



Tous les quartiers surveillés par des caméras de vidéoprotection

Afin d'assurer la sécurité des Marckois, la commune est équipée de **66 caméras pour 156 vues** réparties sur l'ensemble du territoire communal. L'ensemble de ces images sont visionnables en direct depuis le Centre de supervision urbain. En 2023, un dispositif de vidéooverbalisation a été mis en place afin de sécuriser les abords des écoles et du collège Boris Vian. En 2025, la police municipale a ainsi verbalisé à 34 reprises aux abords des écoles, pour la sécurité des enfants.

Bientôt 6 nouvelles caméras installées

En 2026, **6 nouvelles caméras de vidéoprotection** seront installées, en particulier aux Hemmes de Marck. Elles viendront s'ajouter à celles déjà installées et financées par le gouvernement britannique en 2023 dans le cadre du projet Terminus et visant à lutter contre les traversées de migrants par la Manche.

Obligation du port du casque à trottinette électrique



1 Ce que dit la loi pour l'utilisation de trottinettes

Pour circuler à trottinette, il est strictement interdit de transporter un passager. Important, **les usagers doivent être âgé d'au moins 14 ans** et adopter une conduite prudente sans l'usage de téléphone en main et d'écouteurs. Une assurance est obligatoire et la circulation sur les trottoirs est interdite, sauf si l'engin est tenu à la main.



Fin janvier, **François-Xavier Lauch, préfet du Pas-de-Calais, s'est rendu en mairie de Marck**, accompagné de Agathe Cury, sous-préfète de Calais pour échanger sur les atouts de la commune, son développement économique ainsi que sur les enjeux de sécurité. Cette rencontre a permis de réaffirmer la volonté de la municipalité de maintenir une collaboration étroite avec les services de l'État, au service des habitants de Marck.

2 Un arrêté municipal pris à Marck

Fin février, la municipalité a pris un arrêté rendant **obligatoire le port du casque** pour tous les utilisateurs de trottinettes électriques à Marck. La mise en œuvre de cet arrêté se déroulera en deux temps. Une phase de pédagogie et de prévention, assurée par la police municipale, jusqu'aux vacances de Pâques, afin de sensibiliser les usagers et de leur laisser le temps de s'équiper. À l'issue, des contrôles accompagnés de sanctions pourront être engagés, avec une amende prévue de 35 euros.

Paroles d'ÉLUS "



Dimitri Louvet, conseiller municipal délégué à la sécurité et à l'handicap

La sécurité des Marckois est notre priorité. Nous Chaque jour, nous échangeons avec vous pour connaître vos problématiques et vos inquiétudes. Nous réfléchissons à trouver des solutions concrètes.

Ainsi, après l'installation de la vidéooverbalisation, à la demande des parents, la ville a investi dans un radar pédagogique. Un outil très utile pour cibler les secteurs problématiques et lutter contre les chauffards heureusement peu nombreux, chiffres à l'appui.

Notre objectif est clair : réduire significativement les incivilités routières et renforcer la sécurité de tous.

VOEUX 2026

Plus de 1000 personnes pour la Cérémonie des vœux

La cérémonie des vœux de la Ville de Marck a, une nouvelle fois, rassemblé un public nombreux. **Plus de 1 000 Marckois se sont retrouvés le 9 janvier au complexe des Dryades** pour partager ce temps fort de la vie communale, placé cette année sous le thème de l'environnement et du cadre de vie, rappelant combien il fait bon vivre à Marck.

À cette occasion, **la municipalité a célébré l'entrée dans la nouvelle année 2026** et mis à l'honneur plusieurs habitants

qui contribuent au dynamisme local : nouveaux commerçants, sportifs, associations et bénévoles. Le public a également pu participer à **un quiz ludique** permettant de tester ses connaissances sur la commune et de remporter des cadeaux.

La soirée a été rythmée par des prestations artistiques de grande qualité, avec **les chants des élèves de l'école de l'Aéroport** ainsi que les démonstrations des associations Dansez à Marck et Twirl Dance Club. Revivez cet événement à travers quelques photos retraçant les temps forts de la cérémonie.

50

nichoirs, offerts par la Fédération de chasse du Pas-de-Calais ont été distribués aux Marckois mis à l'honneur



VOEUX 2026

Au cours de la cérémonie, la ville a **mis à l'honneur des sportifs** de la commune comme Lenny Delabie, champion du monde de twirling, Benoit Daeninck, champion du monde de cyclisme sur piste, Adeline Dezoteux, championne du monde de judo vétérans, Cléa Demazeux-Smerc, vice-championne du monde de rollerderby mais aussi les clubs de pétanque et de tennis pour leur 50 ans d'existence. Bravo à tous !

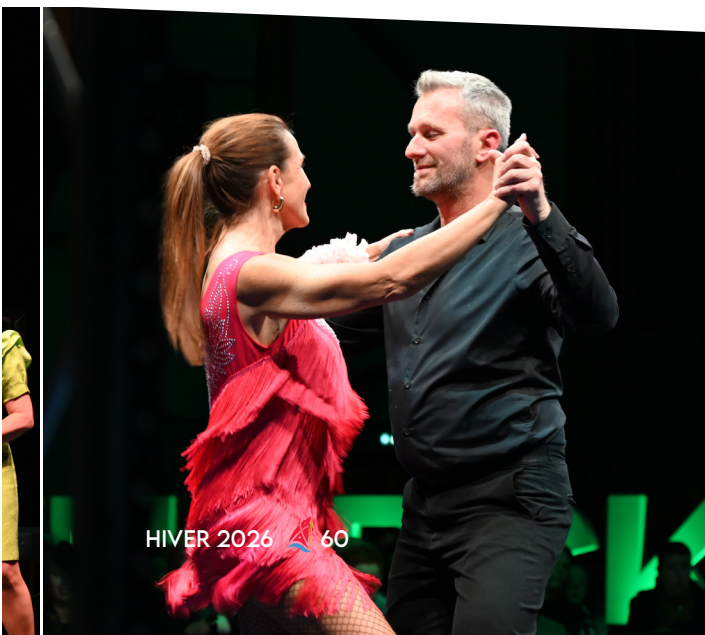


Cette cérémonie était aussi l'occasion de **mettre à l'honneur les acteurs du monde économique marckois** comme Pierre Lavallée, créateur et gérant du Jardin Botanique du Beau-Pays, de Jean-Marc Abachin, responsable de Cargobeamer de Marck, Julie Fenet, propriétaire de Make'Up With Julie et Sophie Wallet de la boutique Atmosphère.



Au cours de la cérémonie des voeux, **sur le thème du cadre de vie et de l'environnement**, les associations qui agissent au quotidien pour la biodiversité et l'environnement ont été mis à l'honneur comme le Repair Café, Eco Marck, le Centre Cousteau, deux piégeurs de rats musqués.

Ont aussi été mis à l'honneur: **Marine Fermon**, photographe à l'origine du cliché de phoques sur la plage des Hemmes utilisé pour l'affiche de l'événement, **Andréas Zenglein**, maire depuis 20 ans d'Haibach, ville jumelée avec Marck, et **Gabin Deguines**, gagnant du concours de cri d'oiseaux migrateurs aux Hemmes en septembre 2025.



 ACTU

L'ancien estaminet de la Ferme des Aigrettes bientôt mis à la location

Pour faire face à la forte demande en matière de location de salles à Marck, et notamment au succès rencontré par la Ferme des Aigrettes, la municipalité a choisi de **mettre en location l'ancien estaminet**, pour l'organisation d'événements privés. Propriétaire des lieux, la municipalité avait lancé un appel aux commerçants et aux entrepreneurs pour y voir s'ouvrir un commerce, un restaurant ou un salon de thé. En vain. Le 7 février a eu lieu le premier événement privé organisé par un particulier dans ce nouvel espace. Pourront y être organisés **des réceptions, des anniversaires, des baptêmes ou encore des mariages**, dans un cadre à la fois champêtre

et convivial. Afin de répondre aux attentes des organisateurs, une cuisine fonctionnelle a été aménagée et équipée avec **un four, des plaques de cuisson, un congélateur et un réfrigérateur**, garantissant ainsi des conditions optimales pour les traiteurs, les professionnels et les organisateurs d'événements. La **capacité totale de la salle est de 60 personnes**. La municipalité sera extrêmement vigilante quant au respect du voisinage.

Tarifs pour l'estaminet :

- 600 € le week-end pour les Marckois
- 850 € le week-end pour les extérieurs

Tarifs duo avec la Ferme des Aigrettes :

- 900 € le week-end pour les Marckois
- 1200 € le week-end pour les extérieurs



600

euros par week-end
pour les Marckois

Quand le service public se rend à domicile...



Depuis plusieurs années, la municipalité s'attèle à proposer de nouveaux services municipaux : France Services, police municipale, places de crèche supplémentaires, délivrance de cartes d'identité et de passeport... Afin de permettre à tous les Marckois d'accéder à ces services, y compris les personnes dans l'incapacité de se déplacer ou atteintes d'une maladie, **la ville a fait une demande et récemment bénéficié de la location temporaire d'un dispositif de recueil mobile**, permettant la réalisation des titres d'identité directement au domicile des personnes concernées.

En se rendant au plus près de ces personnes, **ce service itinérant contribue à préserver l'autonomie** et l'accès au service public, tout en simplifiant les démarches administratives.

Zoom sur les nouveaux commerçants de Marck

Ces derniers mois, quatre nouveaux commerces de proximité ont ouvert leurs portes à Marck. Infos pratiques, histoire de la création de leur entreprise : coup de projecteur sur ces professionnels prêts à vous accueillir.



Ouvert le 7 juin 2025 au 1119 avenue de Calais, **Mon Coiffeur Exclusif** est un salon moderne dirigé par Adrien Dewerd. Affilié à l'enseigne Vog, il accueille hommes, femmes et enfants, avec un service barbier, avec ou sans rendez-vous. Entièrement relooké avec l'aide de sa famille, le salon offre un cadre convivial. Une large gamme de produits Schwarzkopf et une ligne accessible incluant des produits vegan sont proposées.
Contact : 03 21 17 05 25.



Créée en 2020, **LLVR Photographie** est le fruit d'une passion développée dès l'enfance. Autodidacte, Madame Lelièvre s'est spécialisée dans la photographie de mariage, accompagnant les couples lors de moments forts. Elle propose également des séances en extérieur, en famille ou entre amis, ainsi que des séances en studio. Attentive aux attentes de ses clients, elle est joignable par téléphone ou par mail.
Contact : 06 80 16 02 19



Fondée le 1^{er} juillet 2025, **HBN 3D Concept** est née d'une passion pour l'impression 3D. L'activité est devenue activité professionnelle, exercée en parallèle d'un emploi salarié. L'entreprise propose des créations variées : cadeaux d'entreprise, objets décoratifs, goodies, réparations de pièces, supports de téléphone ou trophées personnalisés. Basé aux Hemmes, Monsieur Hibon assure aussi les livraisons et reste joignable par mail ou via Facebook.



Ouvert en septembre 2025, **Comme un poisson dans l'eau** est un espace dédié au sport aquatique et au bien-être, né de la passion de ses fondateurs. Le site propose aquagym, aquabike, aquacircuit training et cours de natation pour enfants et adultes. Des anniversaires sont aussi organisés pour les enfants. Situé au 50 allée des Jacinthes à Marck, le lieu peut aussi être privaté pour des événements.
Contact : 07 60 98 00 79

Le chantier du nouveau Carrefour Market avance



Le chantier du futur Carrefour Market avance bien, conformément au calendrier. **La charpente et la couverture sont achevées**, tandis que le bardage touche à sa fin. Le dallage intérieur a été réalisé et l'enseigne lumineuse Carrefour sera inaugurée le 26 février, avant **quatre mois dédiés à l'aménagement intérieur par Carrefour**. Le site comprendra un magasin de 2 250 m², trois cellules commerciales, un espace de restauration rapide et générera **plus de 100 emplois nouveaux**. Les modalités de recrutement seront prochainement diffusées sur la page Facebook de la Ville de Marck.

PETITE ENFANCE

Retour en images sur **LE SPECTACLE DE NOËL** de la Maison de la Petite Enfance

Au lendemain de la venue de **Saint-Nicolas et du lancement officiel des illuminations de Noël**, la Maison de la Petite Enfance a convié familles et professionnels à un moment festif et convivial, le samedi 6 décembre, au complexe Hubert Seban.

De 10h à 12h, plus d'une centaine de parents, d'enfants et d'assistantes maternelles se sont réunis pour assister à un spectacle spécialement conçu pour les tout-petits. **Rires, émerveillement et applaudissements** ont rythmé cette matinée placée sous le signe de la magie de Noël et du partage.

À l'issue du spectacle, les élus du conseil municipal étaient présents aux côtés des agents de la **Maison de la Petite Enfance** pour prolonger ce temps d'échange autour d'un pot de l'amitié. Quelques douceurs ont également été proposées, pour le plus grand plaisir des jeunes participants.

Cet événement a une nouvelle fois illustré l'engagement de la commune en faveur de la petite enfance, en créant des temps forts favorisant la rencontre, la convivialité et le lien entre les familles, les professionnels et la collectivité.

Vous souhaitez devenir assistante maternelle ?

Vous aimez le contact avec les jeunes enfants et souhaitez exercer un métier utile et humain ? **Le métier d'assistant(e) maternel(le)** joue un rôle essentiel dans l'éveil des tout-petits et l'accompagnement des familles. Le Département organise deux réunions d'information dans le Calais : le 31 mars 2026 et le 7 juillet 2026, de 10h à 12h30, au 40 rue Gaillard à Calais. Un temps d'échange pour découvrir ce métier et ses modalités.



Quoi de prévu pour **LES JEUNES MARCKOIS** d'ici l'été ?

Chaque fin d'année, la municipalité s'efforce d'offrir aux jeunes Marckois un programme d'activités et d'événements varié notamment à l'accueil de loisirs. Entre sorties, activités, jeux à thème, l'hiver a été chargé...et ce n'est pas fini !

L'accueil de loisirs des vacances de Noël a enchanté plus de 70 enfants grâce à un programme riche en surprises et en émerveillement. Grands jeux sur le thème de Noël, ateliers culinaires, goûters et animations variées ont rythmé ces journées, encadrées par l'équipe d'animateurs. **Prochaines sessions** : l'accueil de loisirs de printemps du 13 au 24 avril. Les inscriptions ouvriront à partir du 2 mars.



Pour voir toutes les photos de l'accueil de loisirs

La **Ludothèque** a également offert de nombreuses animations aux jeunes Marckois, accompagnés de leurs parents. Encadrées par l'animatrice fin février et placées sous le thème du carnaval, ces activités ont permis aux enfants d'apprendre tout en s'amusant à **la Ferme des Aigrettes**. Pour découvrir la Ludothèque, rendez-vous sur www.ville-marck.fr.



Séjour été 2026
¡VIVA ESPAÑA!

DIRECTION MALGRAT DE MAR
en province de Barcelone
Marckois âgés de 13 à 15 ans (en 2026)
Du 08 au 21 juillet 2026

Découverte de l'Espagne,
activités nautiques & balnéaires

RÉUNION D'INFORMATIONS LE
30 MARS À 17H30 - FOYER DE L'ÂGE D'OR

Mairie de Marck

En 2026, la Ville de Marck propose à **48 jeunes âgés de 13 à 15 ans de participer à un séjour en Espagne**, du 8 au 21 juillet, à Malgrat de Mar, entre Barcelone et Gérone. Hébergés dans un hôtel trois étoiles, les participants profiteront de nombreuses activités sportives, nautiques et culturelles. Une réunion d'information aura lieu le 30 mars à 17h30 au Foyer de l'Âge d'Or, derrière la mairie. Toutes les modalités du séjour y seront présentées et les dossiers d'inscription distribués.

Paroles d'ÉLUS " **Quentin Willaume, adjoint à l'éducation et à la jeunesse**



Le bien-être des jeunes Marckois est au cœur des priorités de la municipalité. La ville s'attache à leur proposer une multitude d'activités, leur permettant d'apprendre, de s'épanouir et de grandir tout en s'amusant. Parallèlement, tout est mis en œuvre pour offrir aux élèves les meilleures conditions d'apprentissage possibles : travaux dans les écoles, la mise en place de projets pédagogiques adaptés et ambitieux. Concernant le séjour d'été, les familles sont invitées à participer à la réunion d'information qui se tiendra le 30 mars, ou à se rapprocher du service Jeunesse pour tout renseignement complémentaire.

TRAVAUX

On fait le point sur **LES TRAVAUX** en cours

Cet été, les services municipaux ont effectué de nombreux travaux dans les quartiers. On vous détaille tous ces chantiers réalisés entre mai et octobre.

Parking du terrain de football du Fort-Vert, les travaux ont débuté

Les travaux du **futur parking du terrain de football du Fort-Vert** ont débuté mi-janvier. Afin d'améliorer l'accessibilité du terrain et de garantir de **bonnes conditions de sécurité pour les sportifs** et les spectateurs, la municipalité a entrepris les travaux du futur parking de football du Fort-Vert. Implanté face au stade, sur une parcelle récemment acquise par la commune, le parking comptera **49 places**. Ce projet, d'un coût de 285 000 € et attendu depuis de longues années, est un nouveau coup de pouce pour l'une des 65 associations de la ville.



Une balayeuse pour nettoyer les rues



Afin de faciliter le travail des agents des services techniques et d'optimiser l'entretien des espaces publics, **une nouvelle balayeuse a récemment été acquise**. Cet équipement moderne assurera quotidiennement le nettoyage de la place de l'Europe, des voiries, trottoirs, voies cyclables, fils d'eau ainsi que des hameaux de la commune. Elle interviendra également après les événements en plein air, comme la brocante de printemps, pour une remise en état rapide des sites.

Paroles d'ÉLUS "

Fabrice Martin
Adjoint aux travaux

 Tout au long de l'année, les agents des services techniques assurent l'entretien des voiries ainsi que des bâtiments communaux. Pour les aider à être plus efficaces encore, nous avons investi dans une balayeuse et cela porte déjà ses fruits. Fin 2025, nous avons, comme promis, rénové trois kilomètres supplémentaires de voiries rurales et la réfection des trottoirs de la rue Curie va bientôt débuter. Notre ambition reste intacte : améliorer le cadre de vie des habitants.

Le remplacement de l'éclairage se poursuit



Engagée depuis 2020 pour un éclairage public plus sobre, la Ville de Marck poursuit **la modernisation de ses équipements**. Depuis janvier, c'est le quartier des Dryades qui est concerné par **l'installation de luminaires LED**. Plus performants et économes, ils améliorent la sécurité, le cadre de vie et réduisent la consommation d'énergie. L'éclairage public sera entièrement en LED d'ici 2028.

Les jardinières du rond-point remplacées



Suite à plusieurs accidents, les jardinières du rond-point du Moulin ont été retirées. Afin d'**améliorer la visibilité et la sécurité**, les élus, avec les services techniques, ont opté pour un aménagement plus adapté en gabions. Conformément aux recommandations « *Villes et Villages Fleuris* », des plantations en pleine terre seront réalisées au printemps.

Le bois de la Ferme des Aigrettes réhabilité pour créer un lieu de promenade en 2026

Afin d'offrir un poumon vert en plein cœur du quartier des Dryades et de réhabiliter ce lieu laissé à l'abandon, **la municipalité a lancé fin 2025 la réhabilitation du bois de la Ferme des Aigrettes.** Envahi par les ronces et marqué par la présence de nombreux arbres morts ou vieillissants, l'espace était difficilement accessible et peu propice à la promenade. Un travail de fond a été engagé par les agents des services techniques et du lycée agricole de Coulogne avec un vaste élagage, permettant aux jeunes pousses de se développer à nouveau et de redonner vie à cet espace naturel. À l'instar de la réhabilitation de

l'étang des Dryades, ce projet s'inscrit dans une démarche respectueuse de l'environnement : pour chaque arbre abattu, **plus de dix nouveaux arbres seront plantés, soit plus de 100 arbres au total.** L'objectif est clair : favoriser le retour de la biodiversité en ville tout en sécurisant le site.

La municipalité souhaite offrir aux habitants **un véritable poumon vert, au cœur de la ville,** dédié à la détente, à la promenade et à la découverte de la nature. L'ouverture de cet espace réhabilité est prévue pour la fin de l'année 2026.

100

arbres vont être plantés dans le bois

Plan square lancé, 30 arbres plantés

Samedi 13 décembre, la Ville de Marck a organisé la première cérémonie des « Premiers Arbres », dans le cadre de l'opération « **Un arbre, une naissance** », annoncée lors des vœux 2025. L'événement s'est déroulé au nouveau square du quartier Moulin, allée des Fougères. **Une vingtaine de familles se sont réunies pour planter un arbre** d'essence locale en l'honneur des enfants nés en 2025. Symbole de vie et d'avenir, chaque arbre grandira aux côtés de ces jeunes Marckois. Les parents ont également reçu un cadeau en bois personnalisé, souvenir de ce moment riche de sens.



Paroles d'ÉLUS "

Jean-Michel Taccoen adjoint à l'environnement



Avec la réhabilitation du bois de la Ferme des Aigrettes et le plan square, la ville de Marck continue de planter des arbres, de créer des poumons verts en plein cœur des quartiers, des lieux de promenade sécurisés. Elle contribue aussi à préserver la biodiversité et garantir des îlots de fraîcheur qui pourraient être ô combien importants dans les années à venir. Pour entretenir ces lieux, et bien plus encore, la municipalité peut compter sur nos agents municipaux qui œuvrent au quotidien afin de rendre Marck toujours plus attractive tout en respectant l'environnement.

CONSEIL MUNICIPAL

Que retenir du **CONSEIL MUNICIPAL** de décembre ?

Résumé des différentes délibérations qui ont été présentées puis adoptées lors du conseil municipal du 15 décembre 2025. Tous les conseils municipaux sont publics et retransmis en direct sur la page Facebook et disponibles sur la page Youtube de la ville de Marck.

Conseil municipal du 15 décembre 2025 (ces délibérations ont été adoptées à l'unanimité)



Rétrocession à la ville du quartier des Dryades

Après plus de 20 ans de blocage, un accord a été trouvé entre le promoteur, Grand Calais Terres & Mers et la Ville de Marck. Les voiries, espaces verts, éclairage public et réseaux du quartier des Dryades sont désormais **rétrocédés au domaine public communal**, soit 108 000 m². La Ville assurera pleinement leur gestion et financera les futurs travaux (voiries, paysagers, éclairage LED), pour un cadre de vie durablement amélioré.



Un nouveau service civique à l'école des Hemmes Soucieuse d'offrir les meilleures conditions d'apprentissage aux élèves et d'accompagner efficacement l'équipe enseignante, la Ville de Marck a engagé **une démarche de partenariat avec La Fabrique Défi**. Depuis le 31 décembre, une jeune femme volontaire en service civique intégrera **l'école des Hemmes-de-Marck**. Cette organisation est en grande partie prise en charge par l'État.



La ville lance son plan contre les frelons asiatiques

Afin d'assurer la sécurité de tous et d'aider les habitants comme les apiculteurs, la Ville de Marck prend en charge **la destruction des nids de frelons asiatiques** situés sur les propriétés privées. Cette décision permet de soulager les propriétaires face à des interventions souvent coûteuses et urgentes, et complète les actions déjà menées sur le domaine public.



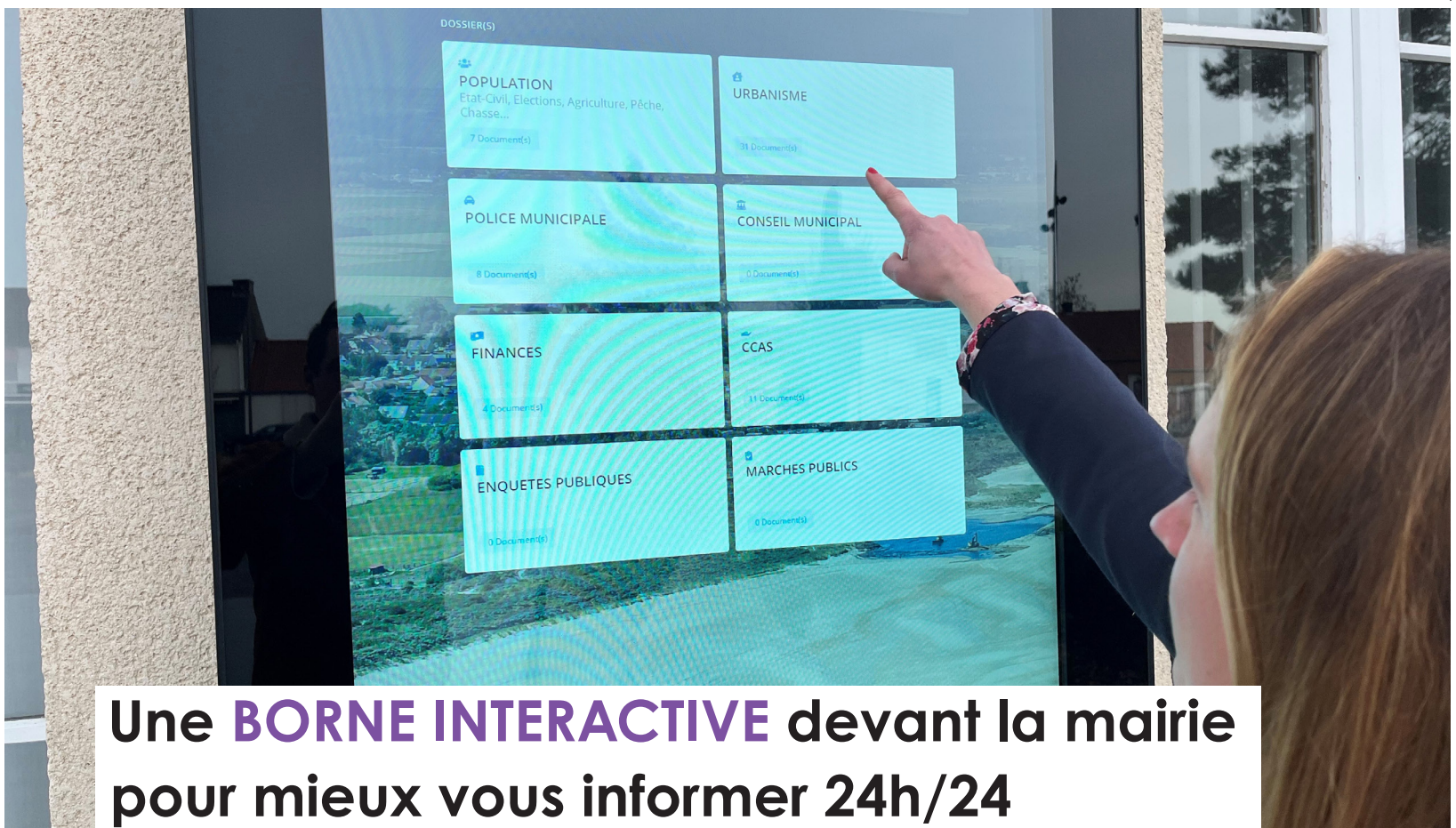
Trois subventions exceptionnelles pour les associations locales

La Ville de Marck réaffirme son soutien aux associations locales avec trois subventions exceptionnelles : **1 250 € pour l'association de chars à voile Les Islandais**, 250 € pour l'UNF-AFN en soutien aux Anciens Combattants, et 9 362 € pour le Centre Cousteau. En complément, la commune met à disposition des locaux communaux et en assure l'entretien.

Les autres délibérations

- Afin de mettre sur pied plusieurs grands projets en faveur du cadre de vie, du monde associatif et de son patrimoine, la ville de Marck a déposé plusieurs demandes de subventions auprès de l'État, dans le cadre de la DETR et de la DSIL, pour aider à financer des projets essentiels pour la commune..

- Les premiers coups de pelle du parking au terrain de football du Fort-Vert seront donnés mi-janvier. Les travaux de ce parking de 49 places, pour un montant de 285 000 €, débuteront mi-janvier 2026.



Une **BORNE INTERACTIVE** devant la mairie pour mieux vous informer 24h/24

Depuis la fin de l'année 2025, une borne interactive a été installée sur le parvis de la mairie de Marck. L'objectif ? Pouvoir accéder à l'ensemble des documents légaux (arrêtés, délibérations, décisions, etc) chaque jour 24h/24 comme l'exige la loi.

Dans une volonté constante d'améliorer l'information des habitants et de faciliter l'accès aux documents publics, la Ville de Marck a **installé fin 2025 une borne interactive devant la mairie.**

Aujourd'hui, l'ensemble des informations légales et réglementaires est déjà consultable sur le site internet de la commune, www.ville-marck.fr. Toutefois, **l'usage du numérique peut représenter une difficulté pour certains usagers.** La future borne interactive répond à cet enjeu d'accessibilité, en offrant un point d'information simple, gratuit et disponible **24h/24 et 7j/7**. Cette borne permettra de consulter à la fois les actes administratifs obligatoires (arrêtés, délibérations, décisions...) et les actualités municipales. Elle s'inscrit également dans le cadre de la réforme entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2022, qui impose la publication des actes administratifs sous forme électronique, permanente et gratuite.

Grâce à un outil unique et synchronisé, **les agents municipaux publieront les documents une seule fois** : ils seront automatiquement accessibles à la fois sur la borne numérique installée en mairie et sur le site internet communal. Cette solution garantit une information fiable, à jour et accessible à tous, où que l'on se trouve.

Scannez pour en savoir +



AGENDA

Ce qui vous attend prochainement, à ne pas manquer !

AVRIL

Dimanche 5 avril :
Brocante de Printemps :
avenues de Calais, Verdun et Mitterrand de 8h à 17h.
 Inscriptions pour les Marckois le 11 mars et dès le 12 mars en ligne.



Retrouvez la ville de Marck www.ville-marck.fr



Samédi 25 avril :
Pièce de théâtre Nuit d'ivresse
 - à 20h30 au complexe Hubert Seban.



Retrouvez la ville de Marck www.ville-marck.fr



Retrouvez toutes les informations sur la programmation de la ville de Marck sur www.ville-marck.fr

MAI

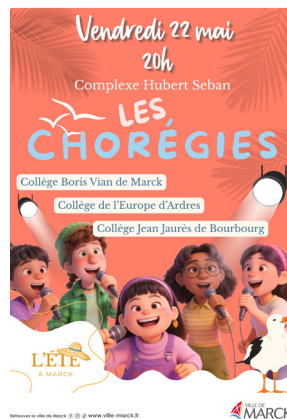
Samédi 2 mai :
Spectacle de la troupe des Déambul'acteurs au complexe Hubert Seban à 20h. Réservation en ligne ou en mairie.



Retrouvez la ville de Marck www.ville-marck.fr



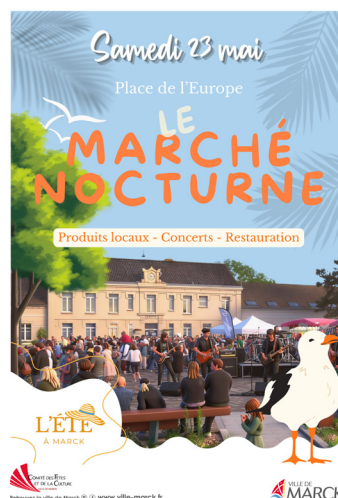
Vendredi 22 mai :
Les Chorégies des Collèges dès 20h au complexe Hubert Seban. Événement gratuit.



Retrouvez la ville de Marck www.ville-marck.fr



Samédi 23 mai :
Marché nocturne de 17h à 23h. Programme : une soixantaine d'exposants et des concerts



Retrouvez la ville de Marck www.ville-marck.fr



MAI - JUIN

Vendredi 29 mai :
La Fête des Voisins dans toute la ville. Inscrivez-vous en ligne ou en mairie.



Samédi 13 au 16 juin :
Ducasse dès 14h sur la Place de l'Europe.



Retrouvez la ville de Marck www.ville-marck.fr



Dimanche 21 juin :
Fête de l'été de 14h à 19h sur la Place de l'Europe. Événement gratuit !



Retrouvez la ville de Marck www.ville-marck.fr





THE AVENER, HENRI PFR, SARA COSTA : des artistes internationaux au MARCK ATTACK FESTIVAL 2026

Le **Marck Attack Festival** est de retour pour une deuxième édition qui s'annonce exceptionnelle. Après le succès retentissant de 2025 et ses 6 000 festivaliers réunis sur la Place de l'Europe, la Ville de Marck confirme son ambition culturelle en proposant, le **samedi 6 juin 2026, un événement festif d'envergure**, entièrement financé par la municipalité.

Cette nouvelle édition montera encore d'un cran avec une programmation **portée par des têtes d'affiche incontournables** de la scène électro internationale. En figure de proue, **The Avener**, artiste aux multiples certifications et aux tournées mondiales, viendra livrer un set mêlant puissance,

émotion et élégance musicale. À ses côtés, **Henri PFR**, habitué des plus grands festivals, promet un show fédérateur et énergique. Le public pourra également vibrer au son de **Sara Costa**, DJ productrice française au style solaire naviguant entre Afro house et melodic techno, ainsi que de **The North Project**, artiste reconnu pour ses productions efficaces et taillées pour le live.

Grande nouveauté en 2026 : le festival mettra aussi à l'honneur la scène locale. **Trois artistes régionaux seront sélectionnés à l'issue d'un tremplin** en ligne et d'une soirée dédiée organisée au premier trimestre, affirmant la volonté de la ville de soutenir les talents émergents. Au-delà de la musique, le Marck Attack Festival proposera

un **village festif** : foodtrucks, animations, stands, jeux et surprises rythmeront la journée et la soirée. Plus de **8 000 festivaliers sont attendus** pour partager un moment convivial, accessible et engagé.

Ville ambassadrice du don d'organes depuis 2024, Marck profitera de l'événement pour poursuivre son action de sensibilisation. **Une partie des bénéfices du stand maquillage sera reversée au collectif Greffe +**, mobilisé pour faire connaître cette cause essentielle. Le 6 juin 2026, la Place de l'Europe deviendra une nouvelle fois le cœur battant de la musique électronique. Un rendez-vous immanquable.



TRIBUNES POLITIQUES

Groupe « Ensemble, Marck change ! »

Chères Marckois, Chers Marckois,

Au terme de ce mandat, c'est avec fierté que nous regardons le chemin parcouru pour Marck. Ces années ont été celles de l'action, de la transformation et de la responsabilité au service exclusif des Marckois.

Notre commune a connu des avancées majeures : modernisation des équipements publics, amélioration du cadre de vie, soutien constant à nos associations, investissements structurants pour préparer l'avenir. Chaque projet engagé l'a été avec une vision claire : renforcer l'attractivité et la qualité de vie à Marck.

Nous avons fait le choix d'une gestion rigoureuse et ambitieuse à la fois. La dette communale a été maîtrisée et réduite, préservant ainsi les capacités d'investissement sans alourdir la charge pour les générations futures. Cette solidité financière est aujourd'hui un atout majeur pour notre ville.

La sécurité, priorité constante, a été renforcée par des moyens adaptés et une coopération étroite avec les services de l'Etat. La tranquillité publique n'est pas un slogan : c'est une exigence quotidienne à laquelle nous avons répondu avec détermination.

Je tiens à saluer l'engagement sans faille du groupe majoritaire. Sa cohésion, son sérieux et sa fidélité aux engagements ont permis de mener à bien ces réalisations. Je remercie également l'opposition municipale qui, par sa vigilance et ses contributions, a nourri le débat démocratique et enrichi nos décisions.

Au-delà des sensibilités, c'est l'intérêt de Marck qui a toujours guidé nos choix. Nous pouvons collectivement être fiers du travail accompli, des fondations solides posées et de la dynamique engagée pour notre commune.

Marck avance, avec confiance, stabilité et ambition.

Fidèlement

Pierre-Henri Dumont
Président du groupe majoritaire du Conseil municipal de Marck

Groupe « Ensemble, valorisons Marck »

Chères Marckoises, Chers Marckois,

A l'approche du premier tour des élections municipales, les élus sont plus que jamais en première ligne face à la violence.

Dernier exemple en date, la voiture d'un adjoint au maire d'une commune de l'Oise a été visée par un engin explosif. L'été dernier, un élu du Pas-de-Calais avait été agressé physiquement par plusieurs individus.

Les maires sont des élus de proximité particulièrement vulnérables dans l'exercice de leurs fonctions.

Etre maire est un sacerdoce, un engagement public à chaque instant comme toutes celles et ceux qui donnent de leur temps parfois au détriment de leur vie personnelle pour améliorer la vie de leurs concitoyens.

Respectons les élus et leurs fonctions.

William Bouchel, Céline Bouchel, Sabrina Ben.

Groupe « Vision commune »

Le groupe "Vision commune" n'a pas transmis sa tribune politique.

Les textes ont été retranscrits tels qu'ils ont été donnés. Conformément à la jurisprudence administrative et au règlement du Conseil municipal, l'espace d'expression accordé à chaque groupe est proportionnel au résultat des dernières élections municipales.

ENVIE D'ÊTRE INFORMÉ(E) PAR MAIL DE L'ACTU UNE FOIS PAR MOIS ?



Flashez-moi !



INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER DE LA VILLE

Dès le mois suivant, vous recevrez toutes les informations et actualités de la commune réparties dans plusieurs rubriques : Point sur les travaux, vu sur les réseaux, actu des commerces, sécurité, agenda, "le saviez-vous ?", etc. Cette nouvelle newsletter répond aux normes RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). Vous pourrez aussi vous désabonner en un simple clic.

À MARCK, ON DÉFEND LE SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ !



**CHANTAL ET MICHEL SONT EN VACANCES.
LA POLICE MUNICIPALE SURVEILLE
GRATUITEMENT LEUR LOGEMENT
3 FOIS/PAR SEMAINE.
LE COÛT POUR LA VILLE EST DE 23€/FOYER**